

SÉANCE DU 6 MAI 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 6 mai 2026 à 16 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents, par vidéoconférence :

DUMAS, Dave	représentant	Rimouski
SOUCY, Gervais	maire	Saint-Narcisse-de-Rimouski
ST-PIERRE, Francis	maire	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	préfet	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La préfet déclare la séance ouverte à 16 h 10.

CA26-024 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA26-025 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	10 266,46 \$
---------------------	--------------

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>10 266,46 \$</u>
-----------------------------	---------------------

CA26-026 / OFFRE DE SERVICE / FORMATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / UMQ

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) relatives à deux formations privées sur l'utilisation de l'intelligence artificielle;

Il est proposé par Gervais Soucy et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte l'offre de service de l'Union des municipalités du Québec relative à deux formations privées sur l'utilisation de l'intelligence artificielle au montant de 9 553,86 \$, taxes nettes incluses, pris à même une affectation de surplus libre à l'ensemble.

CA26-027 / SUPPORT EN GÉOMATIQUE / AFFECTATION D'HEURES POUR LA CONSEILLÈRE AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSIDÉRANT l'arrêt de travail temporaire de la géomaticienne pour une période déterminée;

CONSIDÉRANT les besoins en géomatique pendant le processus des consultations publiques de la révision du schéma d'aménagement ;

Il est proposé par Francis St-Pierre et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette autorise un mandat de travail supplémentaire de 7h par semaine pour la période du 10 mai au 5 juin 2026 inclusivement, à Marie-Pier Landry, conseillère en développement agricole, pour apporter un support au service de l'aménagement en géomatique. Il est entendu que la somme nécessaire d'un maximum de 1 804,71 \$ sera prise à même une affectation de surplus libre à l'ensemble.

AUTRES

CA26-028 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Dave Dumas et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 14.

JULIE THÉRIAULT
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.